

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Une invention qui n'est pas d'aujourd'hui  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205839>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

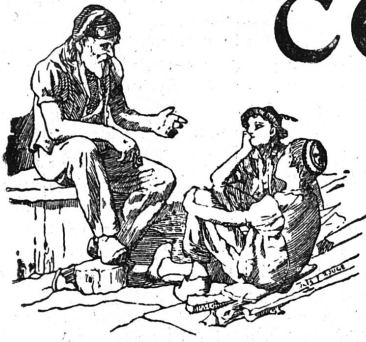
**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## L'HOMME PRATIQUE

C'EST une espèce toute contemporaine. Jadis, aux siècles passés, on vit l'« homme honnête », l'« homme sensible », l'« homme de goût ». Aujourd'hui, nous avons l'« homme pratique », issu de l'américanisme. Ce n'est point l'arriviste sans scrupules et sans préjugés, qui joue des coudes, écrase les faibles et s'ouvre un chemin de brutalités et de ruses. Non, l'homme pratique n'a rien de la brute; il ne brise pas, il n'est point cynique; il affiche même des principes religieux, des idées morales, mais qui ne doivent contrarier en rien le sens pratique de la vie. Il ne s'attarde pas aux bagatelles et aux fioritures. Ne lui parlez ni d'art, ni de poésie, ni de splendeurs naturelles, ni de paysages. Lorsque M<sup>me</sup> Burnat-Provins a créé la *Ligue pour la beauté*, l'homme a haussé les épaules. Qu'est-ce que ça rapporte, la beauté? Parlez-moi des crémaillères, des fuculaires, de l'industrie hôtelière, de la réclame sur les rochers, des annonces placardées aux endroits les plus attrayants d'un site pittoresque. Si vous lui faites remarquer un panorama merveilleux, il vous propose immédiatement sa « mise en actions », et supputera les dividendes.

Sur ce sujet, il ne tarit pas. Son engouement pour les Yankees se manifeste à chaque phrase; il admire les trusts; il en connaît l'organisation et le fonctionnement. A l'entendre, on pourrait croire qu'il a pris l'apéritif avec Rockefeller et déjeuné avec Pierpont Morgan. Il sait vous dire que « l'action des trusts est conforme au progrès de l'évolution économique » et que les lois édictées contre les monopoles n'ont pas eu et n'auront pas d'effet sérieux. Il discute sur le « développement de la production », sur la « mission de l'entrepreneur », la « division du travail », le machinisme. Toutes choses éminemment pratiques. Il a de dédaigneuses phrases pour les idéalistes et les rêveurs. « Nous autres, gens pratiques, dit-il, nous ne tremblons pas en pensant à l'avenir; nous ne créons pas des illusions et des chimères. Nos pieds s'appuient non sur le sable mouvant de l'opinion et des fantaisies du jour, mais sur une solide fondation de vérité vérifiée, qui va s'éloignant de jour en jour... » J'ignore où il a cueilli cette phrase dogmatique, qu'il illustre de citations numériques, de faits et d'expériences.

Chaque acte de sa vie est scrupuleusement calculé, prévu, établi, toujours dans le sens le plus pratique, le plus utilitaire. Sa devise pourrait se résumer en peu de mots: « Ce qui n'est pas utile est nuisible ». Et cela pour diverses raisons excellentes, dont la plus claire est celle-ci: « Le temps c'est de l'argent ».

Le matin, en se levant, il consulte son agenda où toutes les obligations du jour sont notées. Il les examine à la lumière de sa raison pratique; il les compare, il les simplifie, il les désarticule, cherchant les causes, les effets, pesant le pour et le contre, établissant, pour ainsi dire, le budget pratique de sa journée. Ainsi rien n'est laissé

à l'imprévu et rien ne le saura détourner de l'exécution de ses desseins. Le progrès étant la loi du moindre effort, l'homme pratique tend à diminuer le plus possible toute complication fatigante et stérile.

Dans la conversation, il est sentencieux, axiomatique et proverbeux. Il ne se doute pas que tout proverbe a généralement un contraire aussi véridique; ou s'il s'en doute peu lui importe. Il utilisera le contraire en temps et lieu. Ses mots sont secs et rares. Il pontifie ou il bredouille, selon que l'heure est au préchi-prêcha, ou à la rapidité forcenée. Il aime le mot juste et a en horreur toute figure de rhétorique. En sa maison, il tient à ce que ses enfants acquièrent aisément le sens critique et la notion utilitaire des choses.

L'autre jour, son cadet étudiait à haute voix *La cigale et la fourmi*, de La Fontaine, lequel ne fut pas un homme pratique en tous les sens:

La cigale ayant chanté

Le père interrompt:

— Je ne comprends pas qu'on vous fasse apprendre de telles sornettes, j'en toucherai deux mots au chef du département. Les cigales ne chantent pas; le mâle produit seulement, grâce à un organe particulier, un bruit strident et désagréable.

... ayant chanté  
Tout l'été

Se trouva fort dépourvue  
Quand la bise fut venue.

— La bise, c'est-à-dire l'hiver? Décidément l'ignorance de La Fontaine est insoutenable. La cigale ne vit à l'état d'insecte parfait que pendant les chaleurs. Souviens-t'en!

— Oui, papa...

Pas un seul petit morceau  
De mouche ou de vermisseeau.

— Ah! c'est trop fort!... la cigale ne mange ni mouché ni ver; elle se tient sur les arbres dont elle pompe la sève... Ne l'oublie pas!

— Non, papa!

Et ainsi se poursuit la lecture. En homme vraiment pratique, cet excellent père ne pouvait tolérer que de telles erreurs fussent « intellectuellement assimilées » par son héritier.

Parfois, grâce à d'ingénieux problèmes ou de succulentes paraboles, il s'efforce à faire pénétrer dans le cerveau de ses enfants, la notion vraiment pratique de la vie quotidienne. Ainsi, il posera cette question:

— Deux petites filles, à l'occasion de la fête de leur grand-mère, lui offrent, l'une un pot de fleurs, l'autre un pot de beurre. L'aïeule ne remercie que la seconde; pourquoi?

Vous voyez les commentaires et vous entendez la leçon. Il est évident que cette bonne grand-mère est une femme qui goûte davantage la friture que les géraniums. C'est une prédilection que notre homme qualifie d'exemplaire. Foin des petites fleurs bleues de l'idéal et des légers parfums de la poésie. « Pot de beurre! monsieur! Pot de beurre! » Voilà le dernier

mot de l'existence. Non plus l'utile et l'agréable; mais l'utile, tout uniment, tout simplement.

J'aime mieux le pot de fleurs pour mon compte. LE PÈRE GRISE.

## Au bon temps de LL. EE.

L'état de Berne fit rédiger (1661) un recueil sommaire des mandemens publiés pour la réforme des mœurs, et il ordonna que, chaque année, lecture en serait faite dans les églises.

Une défense absolue de fumer du tabac se trouve insérée dans ce recueil. « Il est remarquable que cet édit étant rangé selon l'ordre des dix commandemens, le tabac est placé dans le septième... On lit en marge les différentes transgressions, désignées... *Adultère et paillardise, ivrognerie, banquets de baptême et ensevelissement des morts, tabac, orgueil, danse*.

Voilà quel était l'esprit de la législation de ce siècle. Un édit particulier, publié en 1675, impose des peines plus sévères contre ceux qui feraient usage du tabac.

Cinq ans après (6 juillet 1666), parut une défense de se marier imposée à tout étudiant de Lausanne, et à tout ministre qui n'aurait pas de paroisse. Il encourait par là sa déposition et sa radiation du catalogue.

## UNE INVENTION QUI N'EST

### PAS D'AUJOURD'HUI

On sait que depuis quelques années la machine à composer a remplacé, en tout ou en partie, dans nombre d'imprimeries de journaux, notamment à Lausanne, le travail de l'ouvrier typographe. Cette invention est moins récente qu'on pourrait le croire. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un périodique anglais, le *London Phalanx*, du 18 décembre 1841:

« Nous annonçons à nos lecteurs que, pour la partie la plus considérable du présent numéro de la *Phalange*, les caractères ont été assemblés au moyen de la nouvelle machine à composer: notre journal sera le premier essai de l'application de ce procédé à la presse périodique. Il ouvre une nouvelle ère dans l'art de l'imprimerie. Avec un peu de pratique et d'expérience, la composition typographique deviendra un travail tellement facile et même élégant, que les dames pourront s'asseoir devant le clavier de la machine comme devant un piano, et fixer en caractères métalliques l'expression de leurs sentiments et de leurs pensées, avec aussi peu de peine qu'elles en ont maintenant à les confier au papier. Chaque touché du clavier est marquée d'une lettre et quand on met le doigt successivement sur plusieurs touches, les lettres correspondantes viennent se ranger à leur place en aussi peu de temps qu'il en faudrait pour épeler le mot. Ce procédé multipliera les produits typographiques et en réduira le prix, sans toutefois diminuer le nombre des ouvriers ou abaisser les salaires; car la production à bon marché augmentera toujours la demande. »